

NOTE D'INFORMATION
relative à l'offre pour l'émission de
NOTES PARTICIPATIVES Extense Pharma
par
Spreds Finance

Spreds Finance (en sa qualité d'Émetteur) a rédigé le présente Note d'information conformément à l'Article 11 de la Loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

Spreds Finance est responsable de la présente Note d'information et, le cas échéant, de tout supplément à la Note d'Information, étant entendu que les informations relatives à EXTENSE PHARMA SPRL (inscrit auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise BE 0821.673.538) sont communiquées dans ce document sur la foi des informations et déclarations fournies et faites par EXTENSE PHARMA SPRL elle-même à Spreds Finance SA. Spreds Finance atteste que, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les autres informations contenues dans la présente Note d'Information sont, à sa connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La présente Note d'Information a été préparée en français et traduite en néerlandais. Spreds Finance est responsable de la cohérence entre les versions française et néerlandaise de la présente Note d'Information. Sans préjudice de la responsabilité de Spreds Finance en cas d'incohérences entre les différentes versions linguistiques de la Note d'Information, la version française prévaudra.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.

28 février 2019

ATTENTION : L'INVESTISSEUR EST SUSCEPTIBLE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ESCOMPTÉ.

1. PRINCIPAUX RISQUES PROPRES A L'EMETTEUR ET AUX INSTRUMENTS DE PLACEMENTS OFFERTS, SPECIFIQUE A L'OFFRE CONCERNEE

Avant de décider d'investir dans les Notes participatives émises par Spreds Finance, l'investisseur est invité à examiner attentivement les facteurs de risque décrits ci-après, lesquels, individuellement ou globalement, peuvent avoir une influence significative sur Spreds Finance et affecter sa capacité à remplir ses obligations résultant de l'émission des Notes participatives.

Toute décision d'investir dans les Notes participatives doit être fondée sur un examen exhaustif de l'ensemble de la présente note d'information. Tout investisseur qui envisage de souscrire aux Notes participatives doit effectuer sa propre analyse de la solvabilité, de l'activité, de la situation financière et des perspectives de Spreds Finance et de EXTENSE PHARMA SPRL. Les Notes participatives n'offrent aucune garantie de performance future ou de remboursement du capital. Les intérêts et le montant du remboursement dépendent entièrement du respect par EXTENSE PHARMA SPRL de ses obligations au titre du Prêt financé par les Notes participatives conformément à la présente note d'information. Les Investisseurs doivent donc comprendre et être conscients du fait que l'investissement proposé dans les Notes participatives comporte un risque de perte partielle ou totale du capital investi.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la liste des risques présentés ci-dessous n'est pas et ne se veut pas exhaustive et qu'elle est basée sur les informations connues à la date de rédaction de la note d'information. Il faut donc comprendre que d'autres risques, inconnus, improbables ou dont la survenance n'est pas considérée comme susceptible d'avoir un effet défavorable sur Spreds Finance, ses activités ou sa situation financière, peuvent également exister.

Risques liés à Spreds Finance

Risque d'insolvabilité de Spreds Finance.

L'impact d'une insolvabilité de Spreds Finance sur les Titulaires de Notes participatives est limité du fait de la protection offerte par la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding et portant des dispositions diverses en matière de finance (la « **Loi du 18 décembre 2016** »). Cette loi prévoit en effet que si un véhicule de financement tel que Spreds Finance investit dans plusieurs émetteurs-entrepreneurs, chaque participation détenue ou prêt accordé à un même émetteur-entrepreneur doit être comptabilisé dans un compartiment distinct des actifs du véhicule de financement et doit faire l'objet d'un traitement comptable approprié, étant entendu que les comptes du véhicule de financement doivent être établis par compartiment. Tout engagement et toute opération du véhicule de financement est, à l'égard de la contrepartie, clairement attribué à un ou plusieurs compartiments. La contrepartie en sera dûment informée. Par dérogation aux Articles 7 et 8 de la Loi hypothécaire du 16 décembre 1851, les actifs d'un compartiment donné sont exclusivement affectés à la garantie des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment. Cela signifie que l'incapacité de Spreds Finance à payer ses dettes (dans la mesure où elles ne sont pas affectées à ses compartiments) n'aura aucun effet sur les droits des investisseurs, puisque les actifs sous-jacents du compartiment pour le compte duquel les Notes participatives sont émises ne serviront qu'à payer les dettes de Spreds Finance à leurs Titulaires de Notes participatives.

Toutefois, en l'absence de jurisprudence relative à l'insolvabilité d'un véhicule de financement compartimenté tel que Spreds Finance, si une telle insolvabilité devait survenir (par exemple parce que les frais généraux non affectés à un compartiment dépassent les revenus de Spreds Finance), les Titulaires de Notes participatives pourraient courir le risque de subir un retard important dans le recouvrement de leur investissement, même si les actifs du compartiment concerné sont suffisants pour couvrir la responsabilité de Spreds Finance à leur égard.

Risques liés au montant des dépenses associées aux actifs sous-jacents.

Le montant collecté par Spreds Finance dans le cadre de l'offre sera affecté (i) à l'octroi d'un Prêt à EXTENSE PHARMA SPRL et (ii) à la couverture des dépenses associées à l'acquisition, au maintien et à la préservation de ce Prêt. Spreds Finance n'est dans l'obligation de rembourser le montant nominal des Notes participatives et d'effectuer tout paiement périodique aux Titulaires de Notes participatives que dans la mesure où le produit net du prêt (c'est-à-dire tout paiement reçu moins toute dépense) est positif. Les investisseurs supportent le risque que les coûts affectés au Compartiment Extense Pharma conformément aux conditions ci-dessous dépassent ces paiements ou remboursements effectués par EXTENSE PHARMA SPRL.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant total des dépenses n'est ni plafonné ni déterminé au moment de l'offre. Il est toutefois à noter que, toute décision d'engager des Dépenses

exceptionnelles (telles que définies ci-dessous) pouvant entraîner une situation où les Titulaires de Notes participatives paieraient des sommes supplémentaires à l'Émetteur pour couvrir le préfinancement de ces dépenses, fera l'objet d'une assemblée générale des Titulaires de Notes participatives et cette assemblée se tiendra conformément à l'article 28, §1, 1° de la Loi du 18 décembre 2016. De plus, Spreds Finance est tenue de se conformer aux dispositions de l'art. 28 §1, 2° de la Loi du 18 décembre 2016 précitée, c'est-à-dire de fournir chaque année un aperçu détaillé des coûts associés à l'utilisation de Spreds Finance comme véhicule de financement.

Risques liés à EXTENSE PHARMA SPRL et au Prêt sous-jacent

Risque lié à la subordination du Prêt.

Le Prêt n'est ni garanti ni couvert par une garantie et, en cas de concordat des créanciers sur les actifs de EXTENSE PHARMA SPRL (liquidation, faillite, redressement judiciaire, etc.), toutes les dettes bancaires et opérationnelles, qu'elles soient présentes ou futures, réelles ou éventuelles, seront considérées comme prioritaires par rapport au Prêt. Le Prêt comme tout autre financement subordonné, accordé par les actionnaires de EXTENSE PHARMA SPRL ou par des tiers, présents ou futurs, réels ou éventuels, peuvent être considérés comme quasi-fonds propres et seront de rang égal.

Risque lié à l'insolvabilité de EXTENSE PHARMA SPRL.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le remboursement et le rendement des Notes participatives dépendent de la capacité de EXTENSE PHARMA SPRL à remplir ses obligations (remboursement et paiement des intérêts) liées au Prêt. Il est toutefois à noter que le remboursement du Prêt n'est pas conditionné par l'insolvabilité ou la performance générale des projets pour lesquels le Prêt sera accordé et est donc uniquement soumis au risque d'insolvabilité de EXTENSE PHARMA SPRL.

Risque lié à la position de trésorerie limitée de EXTENSE PHARMA SPRL.

Au 31 décembre 2017 la trésorerie de EXTENSE PHARMA SPRL s'élevait à 65.632 EUR en caisse ou en banque, soit un niveau limité par rapport à l'endettement et au total du passif. En cas de problèmes de liquidités, la capacité de remboursement de EXTENSE PHARMA SPRL pourrait être compromise.

Risques liés aux Notes participatives

Date de maturité indéterminée.

La date de remboursement des Notes participatives dépend de la date à laquelle Spreds Finance aura reçu de EXTENSE PHARMA SPRL le paiement définitif et irrévocable de toutes les sommes dues au titre du Prêt, soit en principe le 5 avril 2021.

Absence de diversification.

Dans la mesure où les Notes participatives sont liées à la performance d'une seule société cible et dans la mesure où les obligations de Spreds Finance dépendent du rendement obtenu par Spreds Finance au titre du Prêt à cette seule société cible, les Titulaires de Notes participatives ne bénéficient pas de la protection offerte par une politique de diversification des investissements.

Manque de liquidité.

Un Titulaire de Notes participatives pourrait ne pas trouver d'acquéreur pour les Notes participatives qu'il souhaiterait vendre ou ne pas être en mesure de vendre ses Notes participatives au prix escompté (soit le Montant nominal plus les intérêts courus, voire la valeur de marché des Notes participatives). Le manque de liquidité des Notes participatives émises par Spreds Finance résulte du fait que celles-ci (i) ne sont pas cotées en bourse et (ii) ne doivent être remboursées que si le Prêt est remboursé, ce qui est attendu à la Date de maturité. Ce risque est donc considérable et l'attention des investisseurs est attirée sur le risque de ne pas pouvoir revendre les Notes participatives avant la date de remboursement, qui, comme expliqué ci-dessus, n'est pas connue. Aucune liquidité n'est garantie et il appartient à l'investisseur de trouver lui-même un acquéreur pour ses Notes participatives, le cas échéant. Il est toutefois à noter que les Notes participatives peuvent être cédées librement à des tiers, car il n'existe aucune restriction légale ou contractuelle à cet égard. Enfin, et en raison de l'absence de marché pour négocier les Notes participatives, il n'existe aucun moyen de déterminer adéquatement une méthode d'évaluation comparative pour les Notes participatives.

2. INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉMETTEUR DES INSTRUMENTS DE PLACEMENT

2.1. Identité de l'Émetteur

L'Émetteur	L'émetteur des Notes participatives est Spreds Finance. Spreds Finance a été constituée le 13 septembre 2013 sous la forme d'une société anonyme de droit belge. Elle est enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0538.839.354. Le siège social est situé Place Sainte-Gudule 5, 1000 Bruxelles, Belgique.
Activités principales	<p>Spreds Finance est une entité destinée à servir de « véhicule de financement », au sens de l'article 4, 7° de la Loi du 18 décembre 2016, qui permet à Spreds SA (sa société mère telle qu'indiqué ci-dessous) de fournir exclusivement des services de financement alternatif sous la forme de prises de participations (fonds propres ou dettes) dans des entreprises.</p> <p>L'activité principale de Spreds Finance est d'aider des entreprises à accéder au financement en prenant des participations dans leur capital ou en leur accordant des crédits. Pour ce faire, elle émet des titres destinés au grand public ou à des Investisseurs professionnels.</p> <p>Spreds Finance se finance par l'émission de titres tels que les Notes participatives qui s'adressent à toute personne souhaitant investir dans des sociétés. Le produit de chacune de ces émissions est destiné à l'investissement dans une société cible spécifique sous la forme d'un investissement en capital ou d'autres formes de financement telles que le crédit sous forme de prêts. Spreds Finance ne s'endette pas auprès de banques ou d'autres institutions et n'a donc pas à faire face à des remboursements à échéance fixe.</p> <p>Spreds Finance n'a pas de personnel et confie la gestion quotidienne à son administration générale, Spreds SA, qui gère la sélection, l'analyse, le suivi et la revente des investissements réalisés par Spreds Finance.</p>
Actionnaires principaux	Spreds Finance a Spreds SA pour actionnaire majoritaire (99,9 %).
Transactions entre l'Émetteur et ses principaux actionnaires ou toute autre partie liée	<p>Spreds Finance a conclu une convention de gestion avec sa société mère, Spreds SA.</p> <p>En dehors de ce contrat, aucun contrat important (autre que les contrats conclus dans le cours normal des affaires) n'est à noter.</p>
Organe légal d'administration	<p>Spreds Finance est gérée par un conseil d'administration composé de trois administrateurs qui ne sont pas rémunérés, à l'exception de Spreds SA pour sa fonction d'administrateur délégué. Actuellement, les trois administrateurs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spreds SA (représentée par Charles-Albert de Raditzky d'Ostrowick en sa qualité de représentant permanent) ; - Ya-K Consulting SA (représentée par Gilles van der Meerschen en sa qualité de représentant permanent) et ; - Simon Schoeters. <p>La gestion quotidienne de Spreds Finance a été déléguée à Spreds SA, nommée administrateur délégué par décision du conseil d'administration du 13 septembre 2013.</p>
Rémunération des dirigeants	En 2017, Spreds SA a reçu un montant de 121.347 EUR en rémunération de ses fonctions d'administrateur délégué.

Condamnation des dirigeants	Aucun des membres du conseil d'administration de Spreds Finance n'a été condamné pour une infraction visée à l'article 20 de la Loi bancaire du 25 avril 2014.
Conflits d'intérêts	Il n'y a pas de conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de gestion.
Réviseur	Spreds Finance a nommé comme réviseur Jean-François Hubin, de la société Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises s.c.c.r.l. (réviseurs), De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, Belgique (numéro d'autorisation B160).

2.2. Informations financières concernant l'Émetteur

Historique financier
<p>Les comptes annuels de Spreds Finance au 31 décembre 2016 ont été revus et approuvés par le conseil d'administration du 13 juin 2017 et par l'assemblée générale des actionnaires du 20 juin 2017.</p> <p>Les comptes annuels au 31 décembre 2017 ont été revus et approuvés par le conseil d'administration du 4 juin 2018 et par l'assemblée générale des actionnaires du 20 juin 2018.</p> <p>Ces comptes annuels, ainsi que le rapport des réviseurs, sont joints en <u>annexe 1</u>.</p> <p>Les comptes annuels de Spreds Finance sont établis selon les normes comptables belges.</p>
Déclaration sur le fonds de roulement
<p>Spreds Finance n'est dans l'obligation d'effectuer des paiements aux Titulaires de Notes participatives et à Spreds SA (frais de gestion) que dans la mesure des liquidités qu'elle reçoit effectivement de ses investissements dans les actifs sous-jacents ou du produit des Notes participatives. Spreds Finance est également tenue de payer des frais de gestion à Spreds SA, mais ces frais ne peuvent jamais dépasser une somme correspondant aux frais payés à Spreds Finance par les Titulaires de Notes participatives et les sociétés dans lesquelles Spreds Finance investit moins un montant limité de dépenses administratives courantes de Spreds Finance qui ne peuvent pas être affectées à ses compartiments. Spreds Finance doit également verser à Spreds SA une certaine part du bénéfice réalisé par certains compartiments, mais dans la mesure où cette somme n'est payable qu'en cas de bénéfice, ce paiement à Spreds SA ne peut compromettre la trésorerie de Spreds Finance.</p> <p>Par conséquent, Spreds Finance ne se retrouvera jamais dans une situation où sa trésorerie est insuffisante pour procéder aux paiements qu'elle est tenue d'effectuer. Il se peut toutefois qu'un compartiment de Spreds Finance enregistre des pertes si les dépenses affectées à ce compartiment dépassent ses revenus (par exemple, si Spreds Finance est impliquée dans un litige au nom d'un compartiment, ces coûts seront affectés et supportés par ce compartiment, et ces coûts peuvent ne pas être couverts par les revenus du compartiment).</p>
Déclaration sur le niveau de capitaux propres à l'endettement (qui distingue les dettes cautionnées ou non et les dettes garanties ou non) à une date ne remontant pas à plus de 90 jours avant la date d'établissement du document. L'endettement inclut aussi les dettes indirectes et les dettes éventuelles
<p>Spreds Finance a un capital de EUR 61.500 et n'a pas de dettes autres que les dettes liées à ses activités d'émetteur de notes. Ces dettes envers les titulaires de notes sont des dettes comptabilisées hors bilan dans des compartiments distincts, qui reflètent les actifs détenus au nom de ces titulaires de notes. Ces titulaires de notes n'ont pas de recours sur d'autres actifs que ceux détenus par le compartiment dans lequel ils ont investi. Ceci prévu par les statuts de la société et les conditions générales de chaque émission de notes et est confirmé par l'article 28 § 1er, 5° de la loi "crowdfunding" du 18 décembre 2016, qui stipule que les actifs d'un compartiment déterminé répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment.</p>
Informations sur les changements importants de la situation financière ou commerciale
<p>Aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de Spreds Finance depuis la fin de l'exercice précédent, soit le 31 décembre 2017.</p>

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIFS SOUS-JACENTS

3.1. Description du Prêt

<p>Description générale du Prêt</p>	<p>Les Notes participatives sont liées à un prêt accordé à EXTENSE PHARMA SPRL (le « Prêt ») d'un montant égal au montant total souscrit par les Investisseurs pendant la Période de souscription des Notes participatives (le « Montant du Prêt »). Le Prêt servira à rencontrer les besoins de fonds de roulement de EXTENSE PHARMA SPRL.</p> <p>Le remboursement du Montant du Prêt et le paiement des intérêts du Prêt ne dépendent pas de la rentabilité spécifique et/ou de la génération de liquidités d'un projet spécifique, mais seulement de la solvabilité de EXTENSE PHARMA SPRL dans son ensemble.</p>
<p>Principales modalités du Prêt</p>	<p>Le Prêt est documenté par un accord de prêt dont les principales modalités sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date de prélèvement : 5 avril 2019 - Taux d'intérêt : taux d'intérêt annuel fixe de 8 % à compter de la date de prélèvement, payable annuellement à chaque date anniversaire de la date de prélèvement ; - Date de maturité du Prêt : 5 avril 2021 ou toute date antérieure déclenchée par un cas de défaut (p. ex. insolvabilité de EXTENSE PHARMA SPRL) ; - Remboursement du Montant du Prêt : à la Date de maturité ; - Régis par le droit belge ; - Cession : le Prêt est incessible sauf accord préalable de l'autre partie ; pour Spreads Finance, cette décision devra être approuvée par l'assemblée générale des Titulaires de Notes participatives délibérant conformément aux dispositions des statuts de Spreads Finance ; - Condition suspensive : le Prêt est accordé sous la condition suspensive de la souscription de Notes participatives pour un montant total au moins égal au montant minimum de l'offre tel que décrit ci-dessous ; ainsi que sous la condition suspensive que le Prêt sera utilisé uniquement à des fins de besoin de fonds de roulement ; - Pas de paiement de dividende avant le remboursement du Prêt. Pas de nouvelle dette peut être contractée avant le remboursement du Prêt.
<p>Subordination du Prêt</p>	<p>En cas de concordat des créanciers sur les actifs de EXTENSE PHARMA SPRL (liquidation, faillite, redressement judiciaire, etc.), toutes les dettes bancaires et opérationnelles, qu'elles soient présentes ou futures, réelles ou éventuelles, seront considérées comme prioritaires par rapport au Prêt. Le Prêt et tout autre type de financement subordonné, accordés par les actionnaires de EXTENSE PHARMA SPRL ou par des tiers, présents ou futurs, réels ou éventuels, peuvent être considérés comme quasi-fonds propres et seront de rang égal.</p>

3.2. Identité de la société sous-jacente

<p>La société sous-jacente</p>	<p>La société sous-jacente est EXTENSE PHARMA SPRL. EXTENSE PHARMA SPRL a été fondée le 17 décembre 2009 sous la forme de Société Privée à Responsabilité Limitée. Elle est enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0821.673.538.</p>
<p>Activités principales</p>	<p>Intermédiaires spécialisés dans le commerce des produits spécifiques Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques</p>

Actionnaires principaux	Le capital social de EXTENSE PHARMA SPRL est actuellement détenu comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - Christel Wullaert : 70% du capital social ; - Sébastien Elise : 30% du capital social.
Organes d'administration	EXTENSE PHARMA SPRL est dirigée par Christel Wullaert, CEO.
Rémunération des dirigeants	76.000 EUR Brut en 2018.
Condamnation des dirigeants	Aucun des membres du conseil d'administration de EXTENSE PHARMA SPRL n'a été condamné pour une infraction visée à l'article 20 de la Loi bancaire du 25 avril 2014.
Conflits d'intérêts	Il n'y a pas de conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de gestion.
Réviseur	EXTENSE PHARMA SPRL n'a pas encore désigné de réviseur.

3.3. Informations financières de la société sous-jacente

Historique financier

Les comptes annuels de EXTENSE PHARMA SPRL au 31 décembre 2017 ont été revus et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2016 ont été revus et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2017.

Ces comptes annuels ainsi que le rapport des réviseurs, sont joints en annexe 2.

Les comptes annuels de EXTENSE PHARMA SPRL sont établis selon les normes comptables belges.

Déclaration sur le fonds de roulement

Le fonds de roulement de EXTENSE PHARMA SPRL en 2018 est de 185.000 EUR. La trésorerie pourrait être affectée par ses activités, ses investissements ou ses activités financières.

Déclaration sur le niveau de capitaux propres à l'endettement (qui distingue les dettes cautionnées ou non et les dettes garanties ou non) à une date ne remontant pas à plus de 90 jours avant la date d'établissement du document. L'endettement inclut aussi les dettes indirectes et les dettes éventuelles

EXTENSE PHARMA SPRL déclare qu'à ce jour :

- Capital : 168.600 EUR
- Dette : Opti cash ING 300.000 EUR
- Dette : Straight Loan bnp 150.000 EUR

Informations sur les changements importants de la situation financière ou commerciale

Aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de EXTENSE PHARME SPRL depuis la fin de l'exercice précédent, soit le 31 décembre 2017.

4. INFORMATIONS SUR L'OFFRE DES INSTRUMENTS DE PLACEMENT

4.1. Description de l'offre

Montant minimum de l'offre	Montant minimum de l'offre : 250.000 EUR (le « Montant minimum »)
Montant de souscription minimal et maximal par Investisseur	- Montant de souscription minimal par Investisseur : 500 EUR
Condition suspensive de l'offre	<p>Les Notes participatives ne seront émises que si le montant total des engagements fermes de souscription des Notes participatives atteint au moins le Montant minimum.</p> <p>Spreds Finance vérifie si cette condition suspensive est remplie au plus tard 30 jours ouvrables après la Date de clôture (« Date effective»). Si une ou plusieurs de cette condition n'est pas remplie à la Date effective, les Notes participatives ne seront pas émises et les Investisseurs seront remboursés du Montant nominal par virement bancaire au plus tard 15 jours ouvrables à compter de la Date effective. Les intérêts bancaires reçus sur le compte bancaire respectif pendant la période comprise entre la Date de clôture et la Date de validation de la condition ne seront pas payés aux Titulaires de Notes participatives et le taux d'intérêt négatif ne sera pas supporté par les Titulaires de Notes participatives.</p>
Attribution des Notes participatives	L'attribution des Notes participatives se fait par ordre chronologique des souscriptions reçues et valablement complétées.
Montant maximum de l'offre	400.000 EUR (le « Montant maximum »)
Calendrier de l'offre	<p>La Période de souscription court en principe du 28 février 2019 (la « Date de début ») au 31 mars 2019 (la « Date de clôture »).</p> <p>Une clôture anticipée de la Période de souscription peut intervenir sur décision de Spreds Finance lorsque le nombre total d'ordres contenus dans les bulletins de souscription signés et transférés à Spreds Finance atteint le Montant maximum.</p> <p>La Période de souscription peut être prolongée sur décision de Spreds Finance si, cinq jours ouvrables avant la Date de clôture, le montant total des ordres contenus dans les bulletins de souscription signés et envoyés à Spreds Finance atteint le Montant minimum et n'excède pas le Montant maximum. Les Investisseurs seront informés de la prolongation de la Période de souscription par notification sur www.spreds.com.</p> <p>Les résultats globaux de l'émission des Notes participatives seront communiqués dans les 15 jours ouvrables suivant la Date de clôture.</p> <p>Les Notes participatives seront émises le premier jour ouvrable suivant la Date effective pour autant que la condition suspensive à l'émission de ces Notes participatives soit remplie.</p>
Commissions et frais applicables aux investisseurs au moment de la souscription	Spreds Finance ne facturera pas de commissions ni de frais administratifs lors de la souscription des Notes participatives. Au moment de la souscription, les Investisseurs ne seront tenus de payer que le montant nominal des Notes participatives.
Commissions et frais supportés par les investisseurs à l'égard des Notes participatives	Certaines dépenses peuvent être déduites des actifs du Compartiment Extense Pharma (les « Dépenses relatives aux Actifs sous-jacents »), conformément aux dispositions des statuts de Spreds Finance.

	<p>Il s'agit de tous frais, charges, taxes et autres dépenses de toute nature (i) que Spreds Finance doit supporter en raison de sa qualité de propriétaire (en ce compris vendeur ou cédant) de ces Actifs sous-jacents ou raisonnablement nécessaires à la préservation et la gestion de ces Actifs sous-jacents, et (ii) toutes les sommes payables aux Titulaires de Notes participatives en vertu des Notes participatives.</p> <p>En principe, ces Dépenses relatives aux Actifs sous-jacents ne seront encourues que si elles ont fait l'objet d'une approbation préalable par l'assemblée générale des Titulaires de Notes participatives. Par exception, Spreds Finance peut supporter et payer des Dépenses relatives aux Actifs sous-jacents sans cette approbation préalable pour autant (i) que la Dépense soit imposée par la loi ou les règlements ou (ii) surviennent en raison du régime fiscal relatif aux Actifs sous-jacents et/ou à leur acquisition, détention, préservation, gestion, transfert ou cession par Spreds Finance ou aux sûretés ou garanties de toute nature accordé en lien avec les Actifs sous-jacents.</p> <p>Le montant des Dépenses relatives aux Actifs sous-jacents n'est pas plafonné et ne peut être déterminé à l'émission des Notes participatives. Un aperçu détaillé de ces Dépenses sera fourni aux Titulaires des Notes participatives à la Date de maturité et en même temps que tout paiement fait par Spreds Finance aux Titulaires de Notes participatives.</p>
--	---

4.2. Raisons de l'offre et utilisation du produit de l'émission

Description générale	<p>L'offre vise à permettre au grand public de financer le Prêt que Spreds Finance accordera à EXTENSE PHARMA SPRL, pour un montant équivalent au montant total souscrit par les Investisseurs dans le cadre de cette offre. Le montant total collecté pendant la Période de souscription sera utilisé par Spreds Finance à cette fin, sous réserve que la condition à laquelle l'émission des Notes participatives est soumise soit remplie.</p> <p>EXTENSE PHARMA SPRL utilisera le produit du Prêt pour financer son besoin de fonds de roulement.</p>
Description du projet	<p>Extense Pharma est active depuis plus de 10 ans dans la recherche, le développement, la formulation et la commercialisation de concepts médicaux de prise en charge de l'obésité & du diabète au travers de concepts, d'ingrédients innovants et d'aliments santé.</p> <p>Extense Pharma travaille en partenariat avec les universités belges et étrangères. Elle assure la formation des médecins en Belgique et à l'étranger également (prise en charge des patients en surpoids). Extense Pharma participe à des conférences sur le diabète, l'obésité partout dans le monde.</p> <p>Forts de son expérience de plus de dix ans sur le marché européen, Extense Pharma vient de signer un contrat important en Chine afin de former les médecins à son concept et leur fournir les outils et les kits de produits indispensables pour les aider dans leur pratique quotidienne de prise en charge de patients en surpoids et diabétiques (10 % de la population chinoise souffre de diabète).</p> <p>De nos jours, les consciences se font de plus en plus sentir par rapport au rôle de notre alimentation et nous avons des demandes de partout dans le monde pour des produits sains, des snacks santé, des substituts de repas destinés aux personnes en surpoids mais aussi et surtout aux diabétiques, aux intolérants, aux végétariens et toute personne consciente que l'alimentation joue un rôle clé dans la plupart des maladies cardiovasculaires et métaboliques.</p> <p>Pour répondre à cette demande et forte de son expérience, la société a créé une gamme complète : 7DFIT. C'est une gamme qui sera distribuée partout dans le</p>

monde avec un packaging fort, une campagne ciblée et des partenaires professionnels.

Leurs produits sont fabriqués en Belgique et répondent à des critères stricts de fabrication, ils conviennent à toute la famille, aux personnes actives, aux enfants, aux séniors. Bref à toutes les générations soucieuses de leur santé.

Aujourd'hui ces produits doivent pouvoir être accessibles au plus grand nombre dans les commerces de proximité, la grande distribution, les magasins spécialisés.

Problème

La composition de l'assiette évolue et plus globalement les comportements alimentaires aussi, notamment sous la contrainte du temps. Le temps consacré à prendre les repas diminue dans la plupart des pays développés et le nombre de prises alimentaires hors repas augmente.

Le snacking est de plus en plus tendance et augmente de manière exponentielle à travers le monde. Une enquête menée en 2014 dans 60 pays par Nielsen auprès de 30.000 consommateurs montre que ces derniers ont dépensés \$ 374 milliards par an en snacks en tous genres. Et dans les pays anglo-saxons plus de la moitié des consommateurs les utilisent comme substituts de repas.

La première motivation du snacking est de pouvoir manger vite n'importe où n'importe quand. Et c'est malheureusement cette tendance qui explose dans tous les pays développés mais aussi dans les pays émergents comme la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil et le Mexique où la prévalence de l'obésité et du diabète explose.

Face à cette épidémie les adultes ne sont pas les seuls touchés. Le nombre d'enfants ou d'adolescents en surpoids, obèses ou diabétiques dans le monde a augmenté de 50%.

En Belgique, un belge sur deux est en surpoids. En 2030, plus de 10 % de la population mondiale sera diabétique (plus de 592 millions de personnes). Actuellement, le diabète touche 382 millions de personnes.

A l'heure actuelle, un nombre de gros acteurs de l'agroalimentaire ont fait des efforts sur la composition des produits mais il n'est pas toujours facile pour un diabétique, une personne en surpoids de s'y retrouver dans les rayons des supermarchés et au travers des étiquettes.

En lançant cette gamme spécifique et reconnaissable avec un packaging clair, Extense Pharma veut améliorer l'accès à ces produits sains pour les personnes actives mais aussi pour toute personne consciente des enjeux de demain.

Extense Pharma a déjà des partenariats de distribution dans de nombreux pays mais le besoin d'une marque s'impose avec un marketing fort et un packaging clair en 5 langues.

Fortes de leur expérience dans la nutrition diététique, leur projet consiste à offrir à tout une gamme reconnaissable, forte, savoureuse de produits sains qui peuvent à la fois être consommés comme un snack (grande distribution), comme substituts de repas (repas sur le pouce) et qui sont recommandés par les spécialistes (diabète).

Propriété intellectuelle : Marque 7DFIT déposée.

Contrats principaux

- Contrat de distribution signé en Chine pour l'équivalent annuel de 4 millions euros à partir de 2020 ;
- Arabie Saoudite : contrat signé pour 100.000 produits - lancement 09/19 ;
- Brésil : contrat en cours de signature

Stratégie

Stratégie commerciale

Que cette gamme complète puisse conquérir le monde !

Au travers de leurs distributeurs existants (Europe, Mexique, Singapour), des contrats signés (Chine, Arabie saoudite et bientôt le Brésil), distribuer leur gamme dans la grande distribution avec le soutien d'une campagne marketing soutenue, avec l'aide des réseaux sociaux, des actions sur le point de vente.

Pour ce faire, ils vont prochainement engager un commercial qui sera en charge de cette gamme exclusivement.

Ils vont réaliser et imprimer des brochures, participer à des salons et des foires, distribuer des échantillons.

Stratégie de distribution

Distribution au travers des distributeurs existants et des nouveaux (contrats signés) Chine, Brésil, pays du golfe.

Distribution dans la grande distribution : Acheteurs déjà identifiés qui attendent les produits et packagings pour répondre aux besoins de leurs centrales achats en Europe.

Stratégie d'internationalisation

Les contrats sont déjà signés.

- Participation aux salons en Europe (Sial 10/20, ISM (02/20)
- US : Fancy Food , 07/20
- Hong Kong & China (Sial) 2021
- Pays du golfe : Gulf food 02/20
- Thaïlande : Thai Fex 05/20

Partenaires principaux

- Partenariat signé avec la Chine dans le milieu médical (partenariat avec opinion leader pour la prescription médicale) ;
- L'Arabie saoudite : partenariat de distribution signé ;
- Partenariat avec service nutrition de l'UCL (R&D) signé ;
- Partenariat avec Blue Elephant (distribution Thaïlande) signé ;
- Partenariat en cours avec les Philippines (hôpital prise en charge patients en surpoids) ;
- Partenariat de Développement de produits (Mexique : cliniques gestion du poids) en cours ;
- Brésil : partenariat de distribution en cours

Positionnement sur le marché

La gamme est complète et leurs produits répondent à une demande globale (elle est à la fois pauvre en sucre, pauvre en graisse et de qualités nutritionnelles élevées) et convient à toute la famille

Pour les personnes actives, pour les séniors, pour les sportifs
Leurs produits peuvent être consommés au quotidien pour le petit déjeuner, les encas, la performance

Public cible : les personnes conscientes du rôle de l'alimentation ; les diabétiques, les sportifs, les personnes qui aiment manger sainement
un packaging clair, attractif, des produits savoureux

Extense Pharma a un positionnement complet : sains, équilibrés, délicieux aussi bien pour les personnes actives que pour les séniors, les sportifs. Bref une marque forte à un prix compétitif.

Tendances du marché

Le temps consacré à prendre les repas diminue, Le marché du snacking explose partout dans le monde.

Le nombre de diabétiques et d'obèses ne cesse de croître, la tendance pour une consommation plus responsable plus saine se traduit déjà dans le changement des modes de consommation dans les pays développés mais aussi dans les pays émergents. Le besoin de produits de qualité nutritive explose. Bref, nul ne peut ignorer la tendance actuelle ni la prise de conscience du rôle de l'alimentation dans les maladies cardiovasculaires et métaboliques. Le marché du snacking évolue de manière exponentielle dans les pays développés et surtout aussi dans les pays émergents

D'après certaines sources, la taille de marché des snacks sains vaudra environ \$ 33 milliards d'ici 2025 (CAGR: 5.2%).

Concurrence

Les concurrents sont tous les acteurs du snacking en général (Agrofood sectors) : Kellogs, Nestlé, Pepsi, Gerlinéa, Mondelez) dans la large & grande distribution. Mais Extense Pharma ne se battra pas contre des géants. Ils se positionnent dans un marché de niche avec une gamme complète en se positionnant à la fois sur le snack familial mais surtout sur une gamme accessible à tous, aussi bien les diabétiques que les personnes désireuses de manger sainement, les sportifs ou les personnes soucieuses de leur ligne.

Sources de revenus

Actuellement, les ventes (le chiffre d'affaires en 2018 était de 1,45 million €) se font à 60% en Europe (France (65%) et Belgique (30%) et Hollande (5%)), et en Amérique du Nord (via le Canada).

Les contrats signés (Chine, Thaïlande et Arabie Saoudite) correspondent à +/- 5 millions € de chiffre d'affaires en vitesse de croisière.

Coûts

Pour honorer ses contrats, Extense Pharma a décidé de développer sa marque propre. Pour ce faire, elle a besoin de 300.000€ pour le lancement :

- Personnel : Engagement Commercial (12x55k€) 66.000,00 €
- Frais de marketing : brochures, publicité... 8.000,00 €
- Production différents packagings Gamme 12x 28.000,00 €
- Production barres (3) x (20 k) 1^e prod + foil imprimé 36.000,00 €

	<ul style="list-style-type: none"> - Production chips (4) x 20 k 1° prod + foil imprimé : 48.000,00 € - Production kit (2.000) 38.000,00 € - Voyages Chine, Brésil, Asie Sud Est + Stands foires : 24.000,00 € - Traductions : 7.000,00 € - Divers + marge sécurité : 35.000,00 €
Affectation du produit de l'offre	Sur le montant de souscription des Notes participatives, un montant de 100 EUR par Note participative sera utilisé pour (i) financer le Prêt et (ii) payer toutes les Dépenses relatives aux Actifs sous-jacents (comme décrit ci-dessus). Pendant une période transitoire (maximum 60 jours ouvrables à compter de la Date de clôture), tant qu'il n'aura pas été investi comme indiqué ci-dessus, un montant de 100 EUR par Note participative sera investi par Spreds Finance dans des dépôts bancaires (à l'exclusion expresse de toute autre forme d'investissement). Ces investissements provisoires feront également partie des Actifs sous-jacents, tels que définis ci-dessous.
Affectation à un compartiment	Le Prêt accordé à EXTENSE PHARMA SPRL par Spreds Finance par le biais de l'affectation du montant provenant de la souscription des Notes participatives, ainsi que l'ensemble des produits et revenus générés en général par ce Prêt (y compris les intérêts) tant que les Notes participatives restent en circulation, constituent les Actifs sous-jacents de ces Notes participatives (les « Actifs sous-jacents »). Les Actifs sous-jacents sont affectés à un compartiment distinct de Spreds Finance (le « Compartiment Extense Pharma ») au sens de l'article 28, §1, 5° de la Loi du 18 décembre 2016.

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX NOTES PARTICIPATIVES

5.1. Caractéristiques des Notes participatives

Nature, statut et catégorie	Les Notes participatives sont des titres de créance autres que des obligations. Elles constituent des engagements contractuels de Spreds Finance. Les droits attachés aux Notes participatives portent sur les Actifs sous-jacents et constituent le Compartiment Extense Pharma.
Devise	EUR
Dénomination	100
Montant nominal	100
Maturité des Notes participatives	<p>Les Notes participatives sont émises pour une période indéterminée et expireront à la Date de maturité.</p> <p>La Date de maturité est la date à laquelle (i) Spreds Finance a définitivement et irrévocablement cessé de détenir des actifs autre que des espèces, à la suite de tout événement ou circonstance, y compris la liquidation des Actifs sous-jacents ou de la « Date de maturité ».</p> <p>En principe, et si EXTENSE PHARMA SPRL respecte toutes ses obligations de paiement et sauf résiliation anticipée, la Date de maturité des Notes participatives devrait tomber le 5 avril 2021.</p>
Distributions	<p>Le Produit périodique net est constitué de toutes les sommes reçues par Spreds Finance au titre du Prêt pendant toute Période d'intérêt (soit des périodes successives d'un an à compter de la Date de prélèvement du Prêt) moins toutes les Dépenses relatives aux Actifs sous-jacents encourues pendant cette Période d'intérêt.</p> <p>Chaque Note participative donne droit à un montant correspondant au Produit périodique net divisé par le nombre de Notes participatives.</p>

<p>Remboursement à maturité</p>	<p>Spreds Finance distribuera le produit périodique net (le « Produit périodique net ») qu'elle aura reçu avant la Date de maturité. Le Produit périodique net ne sera dû et payable que si, et dans la mesure où, Spreds Finance elle-même a reçu des paiements au titre du Prêt au cours d'une Période d'intérêt, et dans la mesure où le Produit périodique net est positif pour la Période d'intérêt.</p> <p>La souscription des Notes participatives ne générera aucun intérêt pour la période comprise entre la souscription des Notes participatives et l'octroi du Prêt à EXTENSE PHARMA SPRL.</p> <p>Spreds Finance remboursera le produit net (le « Produit net ») aux Titulaires de Notes participatives. Le Produit net est constitué de toutes les sommes reçues par Spreds Finance au titre des Actifs sous-jacents (capital, intérêts, frais de rupture, ...) dans la mesure où elles n'ont pas été préalablement distribuées au titre du Produit périodique net, moins les Dépenses relatives aux Actifs sous-jacents, dans la mesure où ces dépenses n'ont pas été préalablement débitées à l'occasion d'un paiement du Produit périodique net.</p> <p>Chaque Note participative donne droit à un montant correspondant au Produit net divisé par le nombre de Notes participatives.</p> <p>Le montant à rembourser pour toutes les Notes participatives est plafonné au Produit net disponible dans le Compartiment Extense Pharma à la Date de maturité.</p> <p>À cet égard, l'attention des Investisseurs est attirée sur le fait que si EXTENSE PHARMA SPRL ne respecte pas ses obligations de paiement au titre du Prêt, le remboursement des Notes participatives sera reporté jusqu'à ce qu'un tel remboursement ait lieu. S'il apparaît que, par exemple en raison de l'insolvabilité de EXTENSE PHARMA SPRL, le Prêt n'est pas remboursé et que Spreds Finance n'est pas en mesure de recouvrer les paiements dus au titre du Prêt, les Notes participatives ne seront pas remboursées. Spreds Finance n'assumera aucune autre obligation que celle de transférer le Produit net aux Titulaires de Notes participatives.</p> <p>En principe, si aucune Dépense relative aux Actifs sous-jacents n'a été supportée par le Compartiment Extense Pharma, et sous réserve du respect par EXTENSE PHARMA SPRL de ses obligations au titre du Prêt, chaque Note participative devrait donner droit à son porteur au produit brut suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 EUR, dans un délai de 15 jours ouvrables à compter du 5 avril 2020; • 108 EUR, dans un délai de 15 jours ouvrables à compter du 5 avril 2021;
<p>Rang</p>	<p>Toutes les Notes participatives sont émises pour le même montant nominal et confèrent à tout moment les mêmes droits, sans aucune préférence entre elles.</p> <p>Les droits et recours des Titulaires de Notes participatives sont limités aux actifs du Compartiment Extense Pharma correspondant aux Notes participatives pour lesquelles ils ont souscrit.</p>
<p>Restriction imposée à la libre négociabilité des Notes participatives</p>	<p>Il n'y a aucune restriction quant à la libre négociabilité des Notes participatives. Le transfert de propriété des Notes participatives n'est opposable à Spreds Finance qu'après que Spreds Finance ait inscrit le transfert dans le registre des Notes participatives applicable, suite à une demande conjointe du cédant et du cessionnaire par lettre recommandée au siège de Spreds Finance.</p>
<p>Admission au trading</p>	<p>Il n'est pas exclu que les Notes participatives puissent être cotées sur le marché Euronext ACCESS de Bruxelles à l'avenir. À cette exception près, les Notes participatives ne feront pas l'objet d'une demande d'admission à la négociation sur le marché.</p>

Annexe 1 : Comptes annuels et rapport du commissaire de Spreds Finance

40	22/06/2018	BE 0538.839.354	26	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18239.00083	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **Spreeds Finance**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Place Sainte Gudule N°: 5 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0538.839.354

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 01-02-2018

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 20-06-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2017 au 31-12-2017

Exercice précédent du 01-01-2016 au 31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.3, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.3, C 6.3.4, C 6.3.5, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.4.3, C 6.5.1, C 6.5.2, C 6.6, C 6.8, C 6.9, C 6.12, C 6.13, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 10

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

SCHOTERS Simon

Jozef Eerdekenstraat, 26
3001 Heverlee
BELGIQUE

Début de mandat: 29-01-2018

Fin de mandat: 20-06-2023

Administrateur

ZURSTRASSEN José

Avenue Général Baron Empain 41
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013

Fin de mandat: 27-01-2017

Administrateur

SPREDS SA

BE 0837.496.614
Place Sainte Gudule 5
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013

Fin de mandat: 20-06-2019

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE **RADZITZKY D'OSTROWICK** Charles-Albert

Gérant

Rue du Bourgemestre 22

1050 Ixelles

BELGIQUE

YA-K CONSULTING SA

BE 0476.051.353
Rue du Printemps 4
1380 Couture-Saint-Germain
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013

Fin de mandat: 20-06-2019

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN DER MEERSCHEN Gilles

rue du Printemps, 4

1380 Lasne

BELGIQUE

OLISA SPRL

BE 0837.302.416
rue de Bayarmont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

N°	BE 0538.839.354	C 2.1
----	-----------------	-------

Début de mandat: 27-01-2017 Fin de mandat: 29-01-2018 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE DUVE Olivier

rue de Bayarmont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

TWIZARTY SPRL

BE 0827.738.513

Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE RADZITZKY D'OSTROWICK Charles-Albert

Gérant
Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

NODECRO SPRL

BE 0875.330.869

Paddeshootdreef 130
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

NOBELS Roland

Paddeshootdreef 130
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

ERNST & YOUNG REVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL SCRL (B00160)

BE 0446.334.711

De Kleetlaan, 2
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat: 20-06-2017 Fin de mandat: 20-06-2020 Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

HUBIN Jean François

Réviseur d'entreprise
De Kleetlaan, 2
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
BECOVFIDUS SOCIÉTÉ CIVILE SPRL BE 0425.375.385 av du Cor de Chasse 21 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	20495 3F 83	A , B

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28		<u>1.382</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28		1.382
Entreprises liées	6.15	280/1		1.382
Participations		280		1.382
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>538.318</u>	<u>914.232</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	25.001	7.872
Créances commerciales		40	14.402	34
Autres créances		41	10.600	7.838
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	513.316	906.361
Comptes de régularisation	6.6	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	538.318	915.614

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>61.500</u>	<u>61.500</u>
Capital	6.7.1	10	61.500	61.500
Capital souscrit		100	61.500	61.500
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
		(+)/(-)		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>476.818</u>	<u>854.114</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	476.818	854.099
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		143
Etablissements de crédit		430/8		143
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44		5.317
Fournisseurs		440/4		5.317
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	476.818	848.639
Comptes de régularisation	6.9	492/3		15
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>538.318</u>	<u>915.614</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	125.110	129.533
Chiffre d'affaires	6.10	70	125.110	129.533
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	122.679	129.170
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	121.793	128.822
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	885	348
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	2.432	363
Produits financiers		75/76B	5	36
Produits financiers récurrents		75	5	36
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	5	36
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	2.437	399
Charges financières récurrentes	6.11	65	2.437	399
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	2.437	399
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903		
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77		
Impôts		670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904		
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905		

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14		
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	1.382
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	1.382	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280		
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)(-) 8621		
Autres	(+)(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 61.500	61.500

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 Actions sans désignation de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	61.500	61.500
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	61.500

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721 8722	
8731 8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			%
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Nombre de droits de vote attachés à des titres	Nombre de droits de vote non liés à des titres	
Spreds BE 0837.496.614 Place Ste Gudule 5 1000 Bruxelles BELGIQUE	Parts sociales	61.499		99

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité
Gestion levée de fonds via crowdfunding

125.110

129.533

Ventilation par marché géographique

Belgique

France

Angleterre

107.179

119.995

9.538

17.931

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

Primes patronales pour assurances extralégales

622

Autres frais de personnel

623

Pensions de retraite et de survie

624

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

9110

Reprises

9111

Sur créances commerciales

Actées

9112

Reprises

9113

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

885

348

Autres

641/8

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

Frais pour l'entreprise

617

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

Exercice

N°	BE 0538.839.354	C 6.14
----	-----------------	--------

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

	Exercice
074000 Participation 2houses sa (1) / 075000 Crowd 2houses sa (1)	108.416
074001 Participation 2houses sa (2) 075001 Crowd 2houses sa (2)	45.012
074002 Participation Fear Hunters sa / 075002 Crowd Fear Hunters sa	46.200
074003 Participation Youscribe sas / 075003 Crowd Youscribe S.A.S.	59.928
074004 Participation Domobios sa / 075004 Crowd Domobios sa	87.912
074007 Participation Sacriana sa / 075007 Crowd Sacriana sa	51.920
074008 Participation Skinoo sprl / 075008 Crowd Skinoo sprl	38.632
074009 Participation Elysia sa / 075009 Crowd Elysia sa	49.500
074010 Participation Le 34 sprl / 075010 Crowd Le 34 sprl	72.248
074011 Participation Earnieland bvba / 075011 Crowd Earnieland	46.596
074012 Participation Woke LLN sprl / 075012 Crowd Woke LLN sprl	87.956
074013 Participation MMI sa / 075013 Notes MMI sa	1.401
074014 Participation Smart Ener / 075014 Crowd Smart Energy	75.164
074016 Participation iReachm / 075016 Crowd iReachm	66.528
074017 Particip. Belgibeer/CEBUDECO / 075017 Crowd Belgibeer/CEBUDECO	58.168
074018 Participation Chanvreco / 075018 Crowd Chanvreco	69.432

	Exercice
074019 Participation Youscribe sas (2 / 075019 Crowd Youscribe S.A.S. (2)	82.855
074021 Participation Evocure/ Teonia / 075021 Crowd Evocure/ Teonia	110.968
074022 Participation MyEco Invest / 075022 Crowd MyEco Invest	44.000
074026 Participation Powersky Energy / 075026 Crowd Powersky Energy	131.500
074027 Particip. Powersky Energy 2 / 075027 Crowd Powersky Energy 2	145.000
074031 Loan Belgium Fit / 075031 Crowd Belgium Fit	99.750
074032 Participation Arca 'up / 075032 Crowd Arca 'up	99.500
074033 Participation James Link / 075033 Crowd James Lind	60.632
074034 Participation Opinium / 075034 Crowd Opinium	87.912
074035 Participation Book n Bike / 075035 Crowd Book N Bike	49.016
074036 Prêt Santech sa / 075036 Crowd Santech sa	99.750
074037 Participation Allerinvest / 075037 Crowd Allerinvest sa	60.544
074038 Participation Phytesia sa / 075038 Crowd Phytesia sa	87.912
074039 Participation Elysia sa II / 075039 Crowd Elysia sa II	83.600
074040 Prêt Smartflats / 075040 Crowd Smartflats	99.800
074041 Participation 2Observe sa II / 075041 Crowd 2 Observe sa II	87.824
074043 Participation Relax Drink(Zen. / 075043 Crowd Relax Drink (Zendo)	87.912
074044 Participation Made & More / 075044 Crowd Made & More	60.368
074045 Participation Zencar / 075045 Crowd Zencar	87.912
074046 Participation Freedrive / 075046 Crowd Freedrive	68.552
074047 Participation Mymicroinvest / 075047 Crowd Mymicroinvest	1.750.000
074048 Participation Tconcept / 075048 Crowd Tconcept	62.680
074049 Participation Domoscio / 075049 Crowd Domoscio	69.751
074050 Participation Full of Good / 075050 Crowd Full of Good	77.850
074051 Particip. Belgian Fan's Team / 075051 Crowd Belgian Fan's Team	46.464
074052 Particip. Seerus / 075052 Crowd Seerus	44.000
074053 Particip. Helpigo / 075053 Crowd Helpigo	46.464
074054 Particip. Creo 2 / 075054 Crowd Creo 2	72.688
074055 Particip. Opinum II / 075055 Crowd Opinum II	52.500
074056 Particip. Cebudeco II / 075056 Crowd Cebudeco II	2.600
074057 Particip. QTH Services / 075057 Crowd QTH Services	56.936
074058 Particip. Inventures II / 075058 Crowd Inventures II	1.650.000
074059 Particip. Zencar 2 / 075059 Crowd Zencar 2	262.200
074060 Participation Miazia / 075060 Crowd Miazia	56.000
074061 Participation Aproplan / 075061 Crowd Aproplan	70.500
074062 Participation Aproplan private / 075062 Crowd Aproplan private	55.800
074063 Particip. Aller invest 3 / 075063 Crowd Aller invest 3	28.600
074064 Particip. Aproplan 2 / 075064 Crowd Aproplan 2	18.403
074065 Particip. Aproplan 2-private / 075065 Crowd Aproplan 2-private	14.549
074066 Particip. Teh Concept 2 / 075066 Crowd Teh Concept 2	3.885
074067 Particip. Seerus 2 / 075067 Crowd Seerus 2	4.400
074068 Particip. SSX / 075068 Crowd SSX	326.584
074069 Particip. Proxideal / 075069 Crowd Proxideal	36.700
074070 Particip. Europea Residence / 075070 Crowd Europea residences	99.900
074071 Particip. Pilo by Surest / 075071 Crowd Pilo by Surest	65.300
074072 Particip. Herculean / 075072 Crowd Herculean	62.800
074073 Particip. Fit20 - II / 075073 Crowd Fit20 - II	100.800
074074 Particip. Screening Media / 075074 Crowd Screening Media	51.800
074075 Particip. Elysia III / 075075 Crowd Elysia III	39.800
074076 Particip. Opinum III / 075076 Crowd Opinum III	20.700
074077 Particip. Eneco Crowfund Zeebr / 075077 Crowd Eneco crowf Zeebrugge	293.100
074078 Particip. Eneco Crowfund Zeebr / 075078 Crowd Eneco crowf Zeebrugge	297.000
074079 Particip. Shiftmeapp / 075079 Crowd Shiftmeapp	99.900
074080 Particip. Jumpsquare / 075080 Crowd Jumpsquare	99.900
074081 Particip. ViviDoctor / 075081 Crowd ViVDoctor	99.900
074082 Particip. Shippr SPRL / 075082 Crowd Shippr SPRL	100.000
074083 Particip. Chehoma II / 075083 Crowd Chehoma II	150.000
074084 Particip. Eventer / 075084 Crowd Eventer	99.900
074085 Particip. Fishtripr.com / 075085 Crowd Fishtripr.com	100.000
074086 Particip. Mediceck / 075086 Crowd Mediceck	100.000
074087 Particip. Chehoma / 075087 Crowd Chehoma	99.700
074088 Particip. Nestore / 075088 Crowd Nestore	100.000
074089 Particip. Mediceck - tracer / 075089 Crowd Mediceck tracer 2017	50.000
074090 Particip. Pilo by surest trace / 075090 Crowd Pilo by Surest tracer 17	55.500
074091 Particip. QIQO tracer 2017 / 075091 Crowd QIQO tracer 2017	72.000
074092 Particip. Sizable tracer 2017 / 075092 Crowd Sizable tracer 2017	85.666
074093 Particip. QIQO / 075093 Crowd QIQO	73.600
074094 Particip. Hoplr / 075094 Crowd Hoplr	99.900
074095 Particip. Sizable / 075095 Crowd Sizable	55.000
074096 Particip. Chehoma III / 075096 Crowd Chehoma III	34.700
074097 Particip. Ewala / 075097 Crowd Ewala	100.000

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1		1.382
Participations	280		1.382
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	14.372	5.052
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	14.372	5.052
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		1.470
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		1.470
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Créance en C/c résultant de paiements erronés, 0% intérêts

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	5.975
9501	
9502	
9503	121.348
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	9.838
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Spreds sa

BE 0837.496.614

Place Sainte Gudule, 5

1000 Bruxelles

BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Règles d'évaluation

Immobilisations financières :

Les actions détenues dans la rubrique " immobilisations financières sont acquises pour le bénéfice économique de Spreds Finance font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.
Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

Créances commerciales : à la valeur nominale.
Dettes commerciales : à la valeur nominale.

Montants en devises : écarts de conversion comptabilisées à chaque paiement. Ajustement des avoirs & dettes en devises s/ base du taux au 31/12. Comptabilisation des écarts de conversion latente négatives (créances & dettes) à la date de clôture.

Règles d'évaluation

Comptabilité par compartiment

Comme requis par l'article 28, §1er, 5° de la loi " crowdfunding " du 18 décembre 2016, chaque participation prise ou prêt accordé par la société à un même émetteur-entrepreneur est logé dans un compartiment distinct dans le patrimoine de la société, la comptabilité du véhicule étant tenue par compartiment.

Notes et actifs sous-jacents

Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

Faisant application de l'article 29 de l'AR du 30 janvier 2001, le Conseil d'administration est d'avis que cette présentation hors bilan est la plus appropriée, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société, pour les raisons suivantes:

1) Les notes constituent des engagements de la société, liés à un ou plusieurs actifs sous-jacents. L'obligation de remboursement du capital et le paiement d'un intérêt dépend de la valeur et du rendement de ces actifs sous-jacents, de telle sorte que les notes ne constituent pas des obligations au sens du Code des Sociétés. Les actifs dans lesquels le produit de l'émission des Notes est investi, et tous les produits générés par ces actifs, forment les actifs sous-jacents des Notes. Ces actifs constituent une entité patrimoniale distincte constituée en son sein (un " compartiment ").

2) Les Notes ne confèrent à leurs titulaires aucun droit excédant les sommes que la société percevra effectivement des actifs sous-jacents correspondant aux Notes. Ceci est prévu dans les statuts de la société, et dans les " terms & conditions " des Notes. Ces dernières stipulent en effet que les droits et recours des titulaires de Notes sont limités aux seuls actifs du compte auquel ils ont souscrit, et que les titulaires de Notes renoncent aux droits qu'ils pourraient avoir d'exercer tout recours sur tout autre actif de la société et en particulier sur des titres et droits de la société dans ou contre toute autre sous-jacent que le sous-jacent correspondant aux Notes auxquelles ils ont souscrit. Ceci est également confirmé par l'article 28 § 1er, 5° de la loi " crowdfunding " du 18 décembre 2016, qui stipule que les actifs d'un compartiment déterminé répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment.

3) Les compartiments distincts mentionnés sous le point 1 ci-dessus ne sont pas dotés d'une personnalité juridique propre, mais constituent des entités patrimoniales d'affectation reconnues par la loi " crowdfunding ". La division patrimoniale ainsi réalisée par la société en son sein est dès lors opposable aux tiers, et en particulier aux créanciers de la société qui détiendraient des créances non liées aux actifs sous-jacents. En d'autres termes, en cas de faillite de la société, les actifs sous-jacents détenus par la société, et les Notes émises, ne feraient pas partie de la masse faillite.

En sus de cette disposition légale, trois mesures protectrices ont été prises par la société :

- selon ses statuts, la société ne peut conclure de contrat avec un tiers sans obtenir le consentement de celui-ci à renoncer, dans la mesure où c'est permis par la loi, à tout droit ou recours sur les actifs sous-jacents aux Notes ;

- les frais généraux de la société sont limités du fait que la société n'a pas de personnel, et sont supportés par Spreds SA, qui est tenue contractuellement soit de supporter directement ces frais généraux, soit de les déduire de la rémunération à laquelle elle a droit. Il en résulte que la société devrait normalement avoir un résultat nul;

- enfin, Spreds SA garantit contractuellement toutes les dettes éventuelles de la société autres que les dettes correspondant aux Notes.

Ces mesures permettent de réduire le risque de faillite de la société.

4) Les éventuels revenus en provenance des actifs sous-jacents (intérêts, dividendes ou capitaux résultant de la cession ou du remboursement des actifs) seront rétrocédés aux propriétaires des Notes dans un délai court (maximum 15 jours). Entre le moment où ces revenus seront perçus, et le moment où ils seront versés aux titulaires des Notes, les liquidités et les dettes correspondantes seront présentées dans le bilan.

5) Si le rendement retiré d'un actif sous-jacent excède un rendement annuel de 5%, une partie du rendement excédentaire est prélevé par la société. Cependant, ce rendement sera, le cas échéant, rétrocédé par la société à Spreds SA, de sorte qu'aucun revenu ne sera conservé par la société sur les Notes et les actifs sous-jacent correspondants.

Eu égard aux arguments qui précèdent, le conseil d'administration estime que les actifs sous-jacents sont, en substance, détenus par la société à titre fiduciaire et que, dès lors, une présentation hors-bilan des Notes et des actifs sous-jacents correspondant est appropriée.

Cette présentation hors-bilan est d'ailleurs cohérente avec la structure transparente mise en place permettant un régime de transparence fiscale, tel que confirmé par le Service de Décisions Anticipées. En effet, la société a été conseillée par le Professeur A. Haelterman qui a obtenu une déclaration du Service des Décisions Anticipée que, bien que les notes ont un champ d'application plus large que les certificats sur actions (qui sont limités aux actions belges, alors que les notes peuvent porter sur des actions non belges ou des instruments de dette), elles participent à la même approche pass-through par laquelle le détenteur de la note est réputé obtenir le revenu ou gain de l'actif sous-jacent, directement.

Les Mémoires des Notes Participatives ont été adaptés afin de refléter

- l'existence de la garantie accordée par Spreds SA,
- l'engagement de la société de transférer les produits reçus sur les actifs sous-jacents dans un délai court (15 jours),
- les effets fiscaux obtenus par la société
- et le fait que les actifs sous-jacents et les Notes sont comptabilisés hors-bilan.

Sommes perçues par la société, et non encore investies

Les sommes d'argent reçues par la société en vue d'être investies dans des actifs sous-jacents, mais qui ne font pas encore l'objet d'un investissement (par exemple, parce que les conditions nécessaires à un investissement ne sont pas encore réunies, ou parce que l'opération est annulée), sont susceptibles de devoir être remboursées aux investisseurs (" crowd "), et sont dès lors présentées dans le bilan, dans les rubriques 53 " dépôts à terme " et 48 " dettes diverses ". Ces rubriques font l'objet d'une décomposition par compartiment.

Estimation de l'influence de la dérogation (article 29 de l'AR du 30 janvier 2001) sur le patrimoine et la situation financière de la société
Si les Notes émises par la société et les actifs sous-jacents correspondant avaient été présentés dans le bilan, et non hors-bilan, le total des actifs et des passifs serait plus élevé de 10.216.741 EUR.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Spreds Finance sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 20 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Spreds Finance sa (« la Société »), comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 538.318 et dont le compte de résultats se solde par un résultat de l'exercice de € 0.

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA")). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels" du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique ainsi que le contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit selon les normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de

définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- ▶ L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ Conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- ▶ Evaluer la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des Comptes Annuels, et évaluer si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme Belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

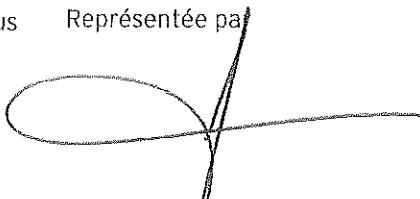
Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Nous attirons l'attention sur l'annexe C 6.19 des comptes annuels, dans laquelle le Conseil d'Administration justifie la dérogation prévue à l'article 29 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, et en estime l'influence.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport, à l'exception du dépassement du délai légal de publication des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 auprès de la Banque Nationale de Belgique (Centrale des bilans).

Bruxelles, le 5 juin 2018

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
Représentée par



Jean-François Hubin*
Associé
*Agissant au nom d'une SPRL

18JFH0241

40	11/08/2017	BE 0538.839.354	28	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17432.00182	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **MyMicroInvest Finance**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Place Sainte Gudule N°: 5 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles-Ville

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0538.839.354

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 16-09-2015

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 20-06-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2016 au 31-12-2016

Exercice précédent du 01-01-2015 au 31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.3, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.3, C 6.3.4, C 6.3.5, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.4.3, C 6.5.2, C 6.6, C 6.8, C 6.9, C 6.13, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 10

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

ZURSTRASSEN José

Avenue Général Baron Empain 41
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

DESCLEE DE MAREDSOUS Guillaume

Parvis Sainte-Alix 41
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2016 Administrateur

MYMICROINVEST SA

BE 0837.496.614
Place Sainte Gudule 5
1000 Bruxelles-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2019 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE RADZITZKY D'OSTROWICK Charles-Albert
Gérant
Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

YA-K CONSULTING SA

BE 0476.051.353
Rue du Printemps 4
1380 Couture-Saint-Germain
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2019 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN DER MEERSCHEN Gilles

rue du Printemps, 4
1380 Lasne
BELGIQUE

TWIZARTY SPRL

BE 0827.738.513
Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE RADZITZKY D'OSTROWICK Charles-Albert

Gérant
Rue du Bourgemestre 22
1050 Ixelles
BELGIQUE

NODECRO SPRL

BE 0875.330.869
Paddeshootdreef 130
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 27-01-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

NOBELS Roland

Paddeshootdreef 130
9100 Sint-Niklaas
BELGIQUE

OLISA SPRL

BE 0837.302.416
rue de Bayarmont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

Début de mandat: 27-01-2017 Fin de mandat: 20-06-2019 Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE DUVE Olivier

rue de Bayarmont 52
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

ERNST & YOUNG REVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL SCRL (B00160)

BE 0446.334.711
De Kleetlaan, 2
1831 Diegem
BELGIQUE

Début de mandat: 13-09-2013 Fin de mandat: 20-06-2017 Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

HUBIN Jean François

Réviseur d'entreprise
De Kleetlaan, 2
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
BECOVFIDUS SOCIÉTÉ CIVILE SPRL BE 0425.375.385 av du Cor de Chasse 21 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	20495 3F 83	A , B

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.382</u>	<u>1.382</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	1.382	1.382
Entreprises liées	6.15	280/1	1.382	1.382
Participations		280	1.382	1.382
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>914.232</u>	<u>1.064.507</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	7.872	91.152
Créances commerciales		40	34	34
Autres créances		41	7.838	91.118
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	906.361	973.355
Comptes de régularisation	6.6	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	915.614	1.065.889

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>61.500</u>	<u>61.500</u>
Capital	6.7.1	10	61.500	61.500
Capital souscrit		100	61.500	61.500
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14		
		(+)/(-)		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>854.114</u>	<u>1.004.389</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	854.099	1.003.684
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	143	124
Etablissements de crédit		430/8	143	124
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.317	110.499
Fournisseurs		440/4	5.317	110.499
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	848.639	893.061
Comptes de régularisation	6.9	492/3	15	705
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>915.614</u>	<u>1.065.889</u>

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	129.533	121.092
Chiffre d'affaires	6.10	70	129.533	121.092
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	129.170	119.779
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	128.822	119.431
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	348	348
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	363	1.313
Produits financiers		75/76B	36	120
Produits financiers récurrents		75	36	97
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		1
Autres produits financiers	6.11	752/9	36	96
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		23
Charges financières		65/66B	399	1.433
Charges financières récurrentes	6.11	65	399	1.432
Charges des dettes		650	27	0
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	372	1.432
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		2
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903		0
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77		0
Impôts		670/3		0
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904		
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905		

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14		
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	1.382
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	1.382	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>1.382</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

N°	BE 0538.839.354	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
MYMICROINVEST BE 0837.496.614 Société anonyme Place Saint Gudule 5 1000 Bruxelles BELGIQUE		28.945	0,15		31-12-2015	EUR	2.714.002	-997.425

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 61.500	61.500

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions
actions sans désignation de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	61.500	61.500
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	61.500

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Article 632 §2 du Code des sociétés

Nom	N° national	Nombre	%
Mymicroinvest Place Sainte Gudule, 2 - 1000 Bruxelles	BE 0837.496.614	61.499	99,99%

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Gestion levée de fonds via crowdfunding		129.533	121.092
Ventilation par marché géographique			
Belgique		119.995	121.092
France		9.538	
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	348	348
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		<u>23</u>
Produits d'exploitation non récurrents	76A		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	76B		23
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		23
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		<u>2</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		2
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		2
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

Exercice

N°	BE 0538.839.354	C 6.14
----	-----------------	--------

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

	Exercice
074000 Participation / 075000 Crowd 2houses sa (1)	108.416
074001 Participation / 075001 Crowd 2houses sa (2)	45.012
074002 Participation / 075002 Crowd Fear Hunters sa	46.200
074003 Participation / 075003 Crowd Youscribe sas	59.928
074004 Participation / 075004 Crowd Domobios sa	87.912
074006 Participation / 075006 Crowd 2-Observe sa	49.500
074007 Participation / 075007 Crowd Sacriana sa	51.920
074008 Participation / 075008 Crowd Skinoo sprl	38.632
074009 Participation / 075009 Crowd Elysia sa	49.500
074010 Participation / 075010 Crowd Le 34 sprl	72.248

	Exercice
074011 Participation / 075011 Crowd Earnieland bvba	46.596
074012 Participation / 075012 Crowd Woke LLN sprl	87.956
074013 Participation / 075013 Crowd MMI sa	1.401
074014 Participation / 075014 Crowd Smart Ener	75.164
074016 Participation / 075016 Crowd iReachm	66.528
074017 Participation / 075017 Crowd Belgibeer/CEBUDECO	58.168
074018 Participation / 075018 Crowd Chanvreco	69.432
074019 Participation / 075019 Crowd Youscribe sas	82.855
074021 Participation / 075021 Crowd Evocure/ Teonia	110.968
074022 Participation / 075022 Crowd MyEco Invest	44.000
074026 Participation / 075026 Crowd Powersky Energy	131.500
074027 Participation / 075027 Crowd Powersky Energy 2	145.000
074031 Prêt / 075031 Crowd Belgium Fit	99.750
074032 Participation / 075032 Crowd Arca 'up	99.500
074033 Participation / 075033 Crowd James Link	60.632
074034 Participation / 075034 Crowd Opinium	87.912
074035 Participation / 075035 Crowd Book n Bike	49.016
074036 Prêt / 075036 Crowd Santech sa	99.750
074037 Participation / 075037 Crowd Allerinvest	60.544
074038 Participation / 075038 Crowd Phytesia sa	87.912
074039 Participation / 075039 Crowd Elysia sa (2)	83.600
074040 Prêt / 075040 Crowd Smartflats	99.800
074041 Participation / 075041 Crowd 2Observe sa (2)	87.824
074042 Participation / 075042 Crowd Yoga Room	87.912
074043 Participation / 075043 Crowd Drink (Zendo)	87.912
074044 Participation / 075044 Crowd Made and More	60.368
074045 Participation / 075045 Crowd ZenCar	87.912
074046 Participation / 075046 Crowd Freedrive	68.552
074047 Participation / 075047 Crowd Mymicroinvest (2)	1.750.000
074048 Participation / 075048 Crowd Tconcept	62.680
074049 Participation / 075049 Crowd Domoscio	69.751
074050 Participation / 075050 Crowd Full of Good	77.850
074051 Participation / 075051 Crowd Belgian Fan's Team	46.464
074052 Participation / 075052 Crowd Seerus	44.000
074053 Participation / 075053 Crowd Helpigo	46.464
074054 Participation / 075054 Crowd Creo2	72.688
074055 Participation / 075055 Crowd Opinum (2)	52.500
074056 Participation / 075056 Crowd Cebudeco II	2.600
074057 Participation / 075057 Crowd QTH Services	56.936
074058 Participation / 075058 Crowd Inventures II	1.650.000

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	1.382	1.382
Participations	280	1.382	1.382
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	5.052	5.555
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	5.052	5.555
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	1.470	193.354
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	1.470	193.354
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé
Créances en C/C

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants
Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	5.052
9501	
9502	
9503	128.248
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation
Missions de conseils fiscaux
Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation
Missions de conseils fiscaux
Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	9.945
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Mymicroinvest sa

BE 0837.496.614

Place Sainte Gudule, 5

1000 Bruxelles

BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Règles d'évaluation

Immobilisations financières :

Les actions détenues dans la rubrique " immobilisations financières sont acquises pour le bénéfice économique de Mymicroinvest Finance font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-valeur durable.
Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

Créances commerciales : à la valeur nominale.
Dettes commerciales : à la valeur nominale.

Montants en devises : écarts de conversion comptabilisées à chaque paiement. Ajustement des avoirs & dettes en devises s/ base du taux au 31/12. Comptabilisation des écarts de conversion latente négatives (créances & dettes) à la date de clôture.

Règles d'évaluation

Comptabilité par compartiment

Comme requis par l'article 28, §1er, 5° de la loi " crowdfunding " du 18 décembre 2016, chaque participation prise ou prêt accordé par la société à un même émetteur-entrepreneur est logé dans un compartiment distinct dans le patrimoine de la société, la comptabilité du véhicule étant tenue par compartiment.

Notes et actifs sous-jacents

Les actifs (actions, obligations ou prêts) détenus juridiquement par la société en son nom propre mais intégralement pour compte et aux risques des investisseurs (crowd, détenteurs des obligations ou " Notes Participatives " émises par la société), et les Notes Participatives émises par la société, sont présentés dans les comptes d'ordre (comptes 074 et 075 du hors-bilan), et à la page C.6.14 des comptes annuels, parmi les " autres engagements importants ".

Faisant application de l'article 29 de l'AR du 30 janvier 2001, le Conseil d'administration est d'avis que cette présentation hors bilan est la plus appropriée, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société, pour les raisons suivantes:

1) Les notes constituent des engagements de la société, liés à un ou plusieurs actifs sous-jacents. L'obligation de remboursement du capital et le paiement d'un intérêt dépend de la valeur et du rendement de ces actifs sous-jacents, de telle sorte que les notes ne constituent pas des obligations au sens du Code des Sociétés. Les actifs dans lesquels le produit de l'émission des Notes est investi, et tous les produits générés par ces actifs, forment les actifs sous-jacents des Notes. Ces actifs constituent une entité patrimoniale distincte constituée en son sein (un " compartiment ").

2) Les Notes ne confèrent à leurs titulaires aucun droit excédant les sommes que la société percevra effectivement des actifs sous-jacents correspondant aux Notes. Ceci est prévu dans les statuts de la société, et dans les " terms & conditions " des Notes. Ces dernières stipulent en effet que les droits et recours des titulaires de Notes sont limités aux seuls actifs du compte auquel ils ont souscrit, et que les titulaires de Notes renoncent aux droits qu'ils pourraient avoir d'exercer tout recours sur tout autre actif de la société et en particulier sur des titres et droits de la société dans ou contre toute autre sous-jacent que le sous-jacent correspondant aux Notes auxquelles ils ont souscrit. Ceci est également confirmé par l'article 28 § 1er, 5° de la loi " crowdfunding " du 18 décembre 2016, qui stipule que les actifs d'un compartiment déterminé répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment.

3) Les compartiments distincts mentionnés sous le point 1 ci-dessus ne sont pas dotés d'une personnalité juridique propre, mais constituent des entités patrimoniales d'affectation reconnues par la loi " crowdfunding ". La division patrimoniale ainsi réalisée par la société en son sein est dès lors opposable aux tiers, et en particulier aux créanciers de la société qui détiendraient des créances non liées aux actifs sous-jacents. En d'autres termes, en cas de faillite de la société, les actifs sous-jacents détenus par la société, et les Notes émises, ne feraient pas partie de la masse faillite.

En sus de cette disposition légale, trois mesures protectrices ont été prises par la société :

- selon ses statuts, la société ne peut conclure de contrat avec un tiers sans obtenir le consentement de celui-ci à renoncer, dans la mesure où c'est permis par la loi, à tout droit ou recours sur les actifs sous-jacents aux Notes ;
- les frais généraux de la société sont limités du fait que la société n'a pas de personnel, et sont supportés par MyMicroInvest SA, qui est tenue contractuellement soit de supporter directement ces frais généraux, soit de les déduire de la rémunération à laquelle elle a droit. Il en résulte que la société devrait normalement avoir un résultat nul;
- enfin, MyMicroInvest SA garantit contractuellement toutes les dettes éventuelles de la société autres que les dettes correspondant aux Notes. Ces mesures permettent de réduire le risque de faillite de la société.

4) Les éventuels revenus en provenance des actifs sous-jacents (intérêts, dividendes ou capitaux résultant de la cession ou du remboursement des actifs) seront rétrocédés aux propriétaires des Notes dans un délai court (maximum 15 jours). Entre le moment où ces revenus seront perçus, et le moment où ils seront versés aux titulaires des Notes, les liquidités et les dettes correspondantes seront présentées dans le bilan.

5) Si le rendement retiré d'un actif sous-jacent excède un rendement annuel de 5%, une partie du rendement excédentaire est prélevé par la société. Cependant, ce rendement sera, le cas échéant, rétrocédé par la société à MyMicroInvest SA, de sorte qu'aucun revenu ne sera conservé par la société sur les Notes et les actifs sous-jacent correspondants.

Eu égard aux arguments qui précèdent, le conseil d'administration estime que les actifs sous-jacents sont, en substance, détenus par la société à titre fiduciaire et que, dès lors, une présentation hors-bilan des Notes et des actifs sous-jacents correspondant est appropriée.

Cette présentation hors-bilan est d'ailleurs cohérente avec la structure transparente mise en place permettant un régime de transparence fiscale, tel que confirmé par le Service de Décisions Anticipées. En effet, la société a été conseillée par le Professeur A. Haelterman qui a obtenu une déclaration du Service des Décisions Anticipée que, bien que les notes ont un champ d'application plus large que les certificats sur actions (qui sont limités aux actions belges, alors que les notes peuvent porter sur des actions non belges ou des instruments de dette), elles participent à la même approche pass-through par laquelle le détenteur de la note est réputé obtenir le revenu ou gain de l'actif sous-jacent, directement.

Les Mémoires des Notes Participatives ont été adaptés afin de refléter

- l'existence de la garantie accordée par MyMicroInvest SA,
- l'engagement de la société de transférer les produits reçus sur les actifs sous-jacent dans un délai court (15 jours),
- les effets fiscaux obtenus par la société
- et le fait que les actifs sous-jacents et les Notes sont comptabilisés hors-bilan.

De même, les statuts de la Société seront éventuellement revus afin de refléter les mesures protectrices ci-dessus.

Sommes perçues par la société, et non encore investies

Les sommes d'argent reçues par la société en vue d'être investies dans des actifs sous-jacent, mais qui ne font pas encore l'objet d'un investissement (par exemple, parce que les conditions nécessaires à un investissement ne sont pas encore réunies, ou parce que l'opération est annulée), sont susceptibles de devoir être remboursées aux investisseurs (" crowd "), et sont dès lors présentées dans le bilan, dans les rubriques 53 " dépôts à terme " et 48 " dettes diverses ". Ces rubriques font l'objet d'une décomposition par compartiment.

Estimation de l'influence de la dérogation (article 29 de l'AR du 30 janvier 2001) sur le patrimoine et la situation financière de la société
Si les Notes émises par la société et les actifs sous-jacents correspondant avaient été présentés dans le bilan, et non hors-bilan, le total des actifs et des passifs serait plus élevé de 6.769.666,01 EUR.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société MyMicroInvest Finance sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Annuels de MyMicroInvest Finance sa (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 915.614 et dont le compte de résultats se solde par un résultat de l'exercice de € 0.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISA ») telles qu'elles ont été adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Annuels. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

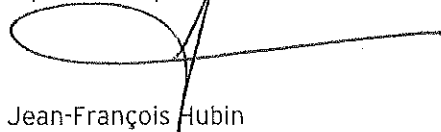
L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Annuels conformément à l'article 96 du Code des sociétés («C. Soc») du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du C. Soc et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme Belge complémentaire aux ISA applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Annuels:

- ▶ Le rapport de gestion sur les Comptes Annuels, établi conformément aux articles 95 et 96 du C. Soc et à déposer conformément à l'article 100 du C. Soc, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Nous attirons l'attention sur l'annexe C 6.19 des comptes annuels, dans laquelle le Conseil d'Administration justifie la dérogation prévue à l'article 29 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001, et en estime l'influence.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Codes des sociétés.

Bruxelles, le 13 juin 2017

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par



Jean-François Hubin
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

17JFH0184

Annexe 2 : Comptes annuels de Extense Pharma

20	23/08/2017	BE 0821.673.538	15	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17493.00199	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **EXTENSE PHARMA**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: avenue Vendôme

N°: 1

Boîte:

Code postal: 1380

Commune: Lasne

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Nivelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0821.673.538

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

07-01-2010

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

26-05-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2016

au

31-12-2016

Exercice précédent du

01-01-2015

au

31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 6.2, A 6.3, A 6.5, A 6.6, A 6.7, A 6.9, A 7.1, A 7.2, A 9, A 10, A 11

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

WULLAERT Christel

avenue Vendôme 1

1380 Lasne

BELGIQUE

Début de mandat: 17-12-2009

Gérant

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	45.647	85.546
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	28.620	56.528
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	10.349	25.768
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	2.700	3.386
Mobilier et matériel roulant		24	7.649	890
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		21.492
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	6.678	3.250
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	776.886	521.473
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	203.812	106.250
Stocks		30/36	203.812	106.250
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	481.546	286.395
Créances commerciales		40	24.969	281.322
Autres créances		41	456.577	5.073
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	91.528	29.189
Comptes de régularisation		490/1		99.638
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	822.533	607.019

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>92.643</u>	<u>130.870</u>
Capital		10	18.600	18.600
Capital souscrit		100	18.600	18.600
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	20.363	20.363
Réserve légale		130	1.860	1.860
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	18.503	18.503
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	53.681	41.907
Subsides en capital		15		50.000
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>729.889</u>	<u>476.148</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Établissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	729.889	476.148
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	355.090	303.674
Établissements de crédit		430/8	355.090	303.674
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	353.359	163.230
Fournisseurs		440/4	353.359	163.230
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	7.670	9.244
Impôts		450/3	7.670	9.244
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	13.770	
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	822.533	607.019

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	75.348	74.312
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	6.278	
Chiffre d'affaires		70	1.233.750	1.347.210
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	1.222.063	1.278.398
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	34.366	36.853
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	4.406	851
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	36.576	36.608
Produits financiers	6.4	75/76B	1	19
Produits financiers récurrents		75	1	19
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	16.419	11.649
Charges financières récurrentes		65	16.419	11.649
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	20.159	24.977
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	8.385	9.964
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	11.773	15.013
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	11.773	15.013

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	53.681	41.907
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	11.773	15.013
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	41.907	26.894
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	53.681	41.907
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	195.478
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	8049		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	195.478	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	138.950
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	27.908	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	8119		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	166.858	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	21	<u>28.620</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	74.096
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189	-27.770	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	46.326	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	12.531	
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259	12.531	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	48.328
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	6.458	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319	-6.278	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	48.508	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	10.349	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	3.250
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	3.428	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	6.678	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	<u>6.678</u>	

RÉSULTATS

PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel
 Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents
 Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes
 Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087		
76	6.278	
76A	6.278	
76B		
66		
66A		
66B		
6503		

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement	+	+	+	+
2. Immobilisations incorporelles ..	+	+	+	+
3. Bâtiments industriels, admini- stratifs ou commerciaux *	+	+	+	+
4. Installations, machines et outillage *	+	+	+	+
5. Matériel roulant *	+	+	+	+
6. Matériel de bureau et mobilier*	+	+	+	+
7. Autres immobilisations corp. * ..	+	+	+	+

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

- Approvisionnements :
- En cours de fabrication - produits finis :
- Marchandises :
- Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

201

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100			ETP	ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101			T	T
Frais de personnel	102			T	T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105			
110			
111			
112			
113			
120			
1200			
1201			
1202			
1203			
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134			
132			
133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<p>Entrées</p> <p>Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice</p>	205			
<p>Sorties</p> <p>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice</p>	305			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

70	28/08/2018	BE 0821.673.538	12	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18536.00515	M 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **EXTENSE PHARMA**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: avenue Vendôme

N°: 1

Boîte:

Code postal: 1380

Commune: Lasne

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Nivelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0821.673.538

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

07-01-2010

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

25-05-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2017

au

31-12-2017

Exercice précédent du

01-01-2016

au

31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M 2.2, M 6.2, M 6.3, M 6.4, M 6.6, M 7.1, M 7.2, M 8, M 9, M 10, M 11

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

WULLAERT Christel

avenue Vendôme 1

1380 Lasne

BELGIQUE

Début de mandat: 17-12-2009

Gérant

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF			
	20		
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		
	21/28	30.836	45.647
	ACTIFS IMMOBILISÉS		
	Immobilisations incorporelles		
6.1.1	21	19.080	28.620
	Immobilisations corporelles		
6.1.2	22/27	5.078	10.349
	Terrains et constructions		
	22		
	Installations, machines et outillage		
	23	1.196	2.700
	Mobilier et matériel roulant		
	24	3.881	7.649
	Location-financement et droits similaires		
	25		
	Autres immobilisations corporelles		
	26		
	Immobilisations en cours et acomptes versés		
	27		
	Immobilisations financières		
6.1.3	28	6.678	6.678
	ACTIFS CIRCULANTS		
	29/58	967.806	776.886
	Créances à plus d'un an		
	29		
	Créances commerciales		
	290		
	Autres créances		
	291		
	Stocks et commandes en cours d'exécution		
	3	156.000	203.812
	Stocks		
	30/36	156.000	203.812
	Commandes en cours d'exécution		
	37		
	Créances à un an au plus		
	40/41	746.174	481.546
	Créances commerciales		
	40	76.742	24.969
	Autres créances		
	41	669.433	456.577
	Placements de trésorerie		
	50/53		
	Valeurs disponibles		
	54/58	65.632	91.528
	Comptes de régularisation		
	490/1		
	TOTAL DE L'ACTIF	998.642	822.533
	20/58		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>278.549</u>	<u>92.644</u>
Capital		10	168.600	18.600
Capital souscrit		100	168.600	18.600
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	20.363	20.363
Réserve légale		130	1.860	1.860
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	18.503	18.503
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	89.586	53.681
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>720.092</u>	<u>729.889</u>
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Établissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	720.092	729.889
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	450.000	355.090
Établissements de crédit		430/8	450.000	355.090
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	236.413	353.359
Fournisseurs		440/4	236.413	353.359
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	27.762	7.670
Impôts		450/3	27.762	7.670
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	5.917	13.770
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	998.642	822.533

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	102.801	75.348
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		6.278
Chiffre d'affaires		70	1.698.677	1.233.750
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	1.614.602	1.222.063
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	14.811	34.366
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	9.678	4.406
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	78.312	36.576
Produits financiers		75/76B	4	1
Produits financiers récurrents		75	4	1
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	17.652	16.419
Charges financières récurrentes		65	17.652	16.419
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	60.664	20.159
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	24.759	8.385
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	35.905	11.773
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	35.905	11.773

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	89.586	53.681
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	35.905	11.773
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	53.681	41.907
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	89.586	53.681
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	XXXXXXXXXX	195.478
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	8049		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	195.478	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	XXXXXXXXXX	166.858
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	9.540	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	8119		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	176.398	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	21	<u>19.080</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	46.326
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	8189		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	46.326	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	12.531
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	8249		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8259	12.531	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	48.508
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	5.271	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	8319		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	53.779	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	5.078	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	6.678
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	6.678	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	6.678	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des changes imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) G (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement	+	+	+	+
2. Immobilisations incorporelles ..	+	+	+	+
3. Bâtiments industriels, admini- stratifs ou commerciaux *	+	+	+	+
4. Installations, machines et outillage *	+	+	+	+
5. Matériel roulant *	+	+	+	+
6. Matériel de bureau et mobilier*	+	+	+	+
7. Autres immobilisations corp. * ..	+	+	+	+

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

- Approvisionnements :
- En cours de fabrication - produits finis :
- Marchandises :
- Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

201

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais de personnel

Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
100			ETP	ETP
101			T	T
102			T	T

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire
 Femmes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
 Employés
 Ouvriers
 Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105			
110			
111			
112			
113			
120			
1200			
1201			
1202			
1203			
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134			
132			
133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205		
Sorties Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305		

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	